Concours national d'accès aux écoles de management (CNAEM), Maroc

Session 2020, filière ECS

Histoire, géographie et géopolitique

Ce que traite le sujet

- Sujet 1 : dissertation
- Sujet 2 : étude d'un dossier documentaire

Sujet reproduit sans retouche à partir de la page suivante.

Résumé des parties, chapitres de cours liés et autres années :
prepahelp.com/annales/cnaem/ecs/2020/hgg

Prepa Help ne revendique aucun droit sur le sujet, propriété de l'organisateur du concours.

CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS AUX ÉCOLES DE MANAGEMENT (CNAEM)

FILIERE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

-OPTION SCIENTIFIQUE-

EPREUVE : HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

Lundi 13 Juillet 2020- de 8 h à 12 h

L'épreuve comprend 7 pages

Le candidat traitera l'un des deux sujets suivant. Il en recopiera l'intitulé sur sa copie.

Sujet 1 : ***Montée en puissance de la Chine et tensions géopolitiques dans le monde***

Sujet 2 : En confrontant les informations présentes dans le dossier documentaire, vous analyserez le sujet suivant :

La mondialisation remet-elle en question la souveraineté des Etats ?

Composition du dossier documentaire

Document 1 : La prise de position des acteurs privés dans la gouvernance territoriale : enjeux, opportunités, risques
Document 2 : Frontières, territoire, sécurité, souveraineté
Document 3 : Crise de la dette et souveraineté des États
Document 4 : L'État et les firmes multinationales
Document 5 : Le Top 25 des FTN les plus valorisées au monde en 2019 et leurs Etats d'origine
Document 6 : Amazon fait plier la ville de Seattle qui retire une taxe en faveur des sans-abri
Document 7 : Les conséquences politiques de la crise : le retour de l'Etat
Document 8 : Carte 'Les pôles de la gouvernance mondiale'

Aucun document ni matériel n'est autorisé

Document 1 : La prise de position des acteurs privés dans la gouvernance territoriale : enjeux, opportunités, risques *(Institut de recherche et débat sur la gouvernance "Territorial share-taking" en Amérique Latine décembre 2009)*

L'évolution de la prise en compte des acteurs dans la gouvernance est corrélative d'une transformation profonde de la notion de souveraineté dont le territoire a longtemps été dépositaire. On considère souvent que l'origine de ce lien se trouve dans l'œuvre de Jean Bodin (***Les Six Livres de la République***, Paris, 1576) qui montre comment l'Etat moderne indivisible, récipiendaire de l'autorité suprême qu'il incarne, s'est doté d'un appareil de pouvoir dont la limite était le pouvoir des autres entités de même nature. Il n'est pas utile de revenir ici sur les modalités complexes de cette légitimation. En effet, dès la constitution des Etats européens, l'interrelation entre les sphères publique et privée était constitutive des modes de régulation du politique. Le dépassement de l'Etat par une multitude d'acteurs parmi lesquels les entreprises semblent cependant tenir un rôle à part. L'émergence des firmes dite multi puis transnationales a très rapidement fait naître des inquiétudes sur la capacité des Etats à résister à ce pouvoir de nature inédite. *Dans le contexte de la mondialisation contemporaine, il apparaît que la souveraineté est mise en question à la fois par le haut (firmes) et par le bas (notamment par les migrants internationaux).*

Document 2 : Frontières, territoire, sécurité, souveraineté *Didier Bigo, "Frontières, territoire, sécurité, souveraineté", CERISCOPE Frontières, 2011*

(…) Le monde est donc un ensemble d'États qui se juxtaposent exactement et contrôlent effectivement leur espace ainsi que les flux de populations qui le traversent. Tout manquement à ce principe d'existence même de l'État comme bulle étanche produit des États manqués, incomplets, ratés, fragiles. Ne pas contrôler totalement les flux de population ou, au minimum, ne pas savoir les gérer au mieux des intérêts de l'État devient alors un signe d'échec politique, compréhensible si le monde contemporain est vécu comme global, dissolvant les frontières et, dès lors, dangereux pour la nation et l'État car capable de détruire son homogénéité et de pénétrer le territoire. D'où, les débats sans fin sur migration et (il)légalité et la tendance de tous les partis politiques à nier les flux de passage pour maintenir l'illusion d'un « corps » étatique, intact et homogène qu'ils protègent et qui témoigne de leur capacité à gouverner.

Il en résulte que la frontière comme la souveraineté sont alors lues comme les bords du politique. Et ceux-ci sont analysés comme les lieux par excellence où l'exception reconfigure la norme et en dit le sens. La frontière comme marque de distinction et de démarcation devient alors, non pas les confins, mais l'origine du pouvoir. Il suffit de regarder la frontière et les pratiques de contrôle qui y sont associées pour « démasquer » celui-ci, et en révéler la nature car la frontière est de l'ordre de l'exception permanente.

(…) La mobilisation totale et militaire de l'ensemble des ressources d'un gouvernement peut, très momentanément, bloquer les flux de passage surtout si le territoire est de dimension restreinte, mais il ne peut le faire que pour un temps court au regard de l'Histoire. En outre, il se dénature ou s'autodétruit par cette pratique. Il n'y a donc pas de moyen de sceller les frontières d'un pays, il est juste possible de rendre ceux qui parviennent néanmoins à passer illégaux au regard du droit. Le contrôle porte donc sur le statut juridique, non sur les corps,

il en déplaise aux rhétoriques actuelles sur la prévention du terrorisme. Le territoire (le *homeland*) n'est pas inviolable et ne peut être défendu par un contrôle de frontières transformées en barrières.

Document 3 : Crise de la dette et souveraineté des États *La mondialisation économique remet-elle en cause la souveraineté des États ? Christophe Strassel Dans Hérodote 2012/3-4 (n° 146-147)*

La crise financière qui a éclaté à l'été 2007 a apporté d'autres éléments inédits. En elle-même, la crise dite des subprimes n'est guère originale que par son ampleur. Elle résulte en réalité d'un phénomène classique d'éclatement d'une bulle spéculative qui portait sur les biens immobiliers, non seulement aux États-Unis, mais dans un grand nombre de pays européens.

(…) L'intervention massive des États pour soutenir l'activité économique s'est traduite par la mise en œuvre des plans de relance dans les principales économies mondiales. Ceux-ci n'ont pas été sans efficacité et ont contribué à stopper la chute de la production dès 2010, soit bien plus rapidement qu'elle ne l'avait été après la crise de 1929. L'embellie n'a toutefois été que de courte durée, car une nouvelle crise s'est ouverte à la fin 2010, spécifiquement européenne cette fois : la crise des dettes souveraines. Selon C. Reinhardt et K. Rogoff, le défaut souverain se définit comme « l'incapacité d'un État à assurer le paiement du principal ou d'un intérêt à la date convenue ». Le cas est fréquent et les auteurs dénombrent soixante-dix défauts souverains entre 1975 et 2008. *Mais, pour la première fois en 2010, ce type d'événement menace de toucher un État développé*. Le premier d'entre eux est la Grèce, dont il apparaît que ses comptes publics sont en réalité plus dégradés que ce qui avait été indiqué par ses gouvernements successifs jusqu'alors. Incapable de financer son déficit sur les marchés, le pays doit se tourner vers ses partenaires européens pour éviter la faillite. Rapidement, la crise menace de s'étendre à d'autres États européens comme le Portugal, l'Irlande, l'Italie ou l'Espagne qui sont également contraints de demander une aide européenne. (…)

Ces quelques rappels qui n'ont pas vocation à l'exhaustivité permettent de réfléchir aux caractéristiques de la situation actuelle et notamment aux relations entre la crise de la dette souveraine et l'exercice de la souveraineté étatique. Tout d'abord, le cas de la Grèce est venu confirmer qu'un État en situation de défaut souverain perd une partie de sa souveraineté et la démocratie qui s'y exerce, l'essentiel de sa substance. Une « troïka » composée de représentants de la Commission européenne, du FMI et de la Banque centrale européenne assure aujourd'hui en Grèce, sinon la réalité du pouvoir, tout au moins un contrôle très étroit sur les décisions du gouvernement. Le fait n'est pas étonnant : les pays ayant eu recours aux aides du FMI au cours des années 1980 et 1990 (Mexique, Argentine) ont expérimenté avant la Grèce cette perte de souveraineté. Mais, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, un État européen se trouve dans cette situation. La deuxième observation qui ressort de la situation actuelle est que la méfiance des marchés vis-à-vis des États concerne essentiellement des pays de la Zone euro : Irlande, Grèce, Espagne et même Italie. (…) Pour comprendre cette différence de traitement, il convient de considérer la situation particulière dans laquelle les États de la Zone euro se trouvent aujourd'hui au regard de leur souveraineté économique. En effet, alors que les autres États disposent de leur propre monnaie émise par une banque centrale susceptible d'intervenir comme payeur en dernier ressort en émettant de la monnaie pour rembourser la dette, les États de la Zone euro se sont interdit cette possibilité. Les statuts de la Banque centrale européenne prohibent en effet toute opération de

monétisation de la dette. Cette situation assimile les États de la Zone euro aux États d'une entité fédérale plus qu'à des États souverains.

Document 4 : L'État et les firmes multinationales *Études internationales 'L'État et les firmes multinationales' Philippe Faucher et Jorge Niosi Les multinationales et l'État Volume 16, numéro 2.*

(…) Les avantages « induits » par l'État d'origine dans les sociétés transnationales sont parmi les plus importants. Qu'il s'agisse de bannir légalement la concurrence dans les colonies, ou d'aider financièrement l'implantation de filiales dans les territoires sous contrôle politique avant 1945/50, de financer la R & D avec des fonds publics, de réduire le fardeau fiscal des grandes firmes dans les secteurs prioritaires ou de distribuer des subventions après 1950/60 sous le manteau de la politique industrielle, le résultat est le même. *L'État est un puissant levier de multinationalisation, direct ou indirect.*

Les théories existantes sur les FMN ont remarqué certains des mécanismes d'intervention directe : taxation allégée, crédits aux exportations, assurance-investissement à l'étranger. Ces mécanismes sont cependant présentés comme des facteurs externes et exceptionnels, à l'efficacité réduite. Le cas du Japon où l'utilisation de soutiens directs à la multinationalisation des industries traditionnelles (textiles, vêtements, chaussures) et polluantes (raffinage de métaux non ferreux) est générale, est également présenté comme un cas d'espèce, l'exception qui n'invalide pas la règle de non-intervention de l'État.

Les mécanismes de promotion indirecte de l'internationalisation, résumés sous l'étiquette de politique industrielle, sont au moins aussi importants sur le plan économique. En outre leur importance va en croissant car la nouvelle concurrence internationale impose aux États la contrainte de soutenir (ou, en leur absence, de bâtir) des « champions nationaux » de taille mondiale. L'aide à la concentration industrielle, le soutien des champions nationaux, est à la base d'un « effet pervers » non recherché par les politiques industrielles : une fois la grande entreprise solidement implantée sur le plan national elle se lance dans la production internationale. (…) Et l'on pourrait également trouver dans l'histoire des grandes sociétés transnationales, plus anciennement établies, l'absorption d'avantages étatiques « externes » parallèlement à la génération « interne » d'avantages propres.

Le jeu de la concurrence internationale force les États à s'affronter au moyen de leurs plus grandes firmes. Les politiques industrielles tendent ainsi à renforcer (et, le cas échéant à créer) des champions nationaux, ceux qui exportent, qui rapatrient des profits, qui assurent l'approvisionnement de matières premières et d'énergie. Lorsque le secteur privé s'avère incapable de surmonter les obstacles financiers, technologiques ou commerciaux à l'émergence de champions nationaux au sein d'un oligopole international bien établi, l'État peut créer de toutes pièces des entreprises publiques d'abord pour reprendre le contrôle du marché interne, puis pour gagner des marchés étrangers. Les sociétés publiques multinationales représentent le stade le plus franc, le plus net des politiques industrielles mises en œuvre. Le nombre toujours croissant de sociétés d'État, et leur expansion internationale soutenue forcent de la façon la plus directe à repenser la synthèse théorique pour y inclure l'État en tant qu'élément majeur de la multinationalisation des firmes.

Document 5 : Le Top 25 des FTN les plus valorisées au monde en 2019 et leurs Etats d'origine

	Brand	Category	Brand Value 2019 $Mil.	Brand Contribution	Brand Value % Change 2019 vs. 2018	Rank Change	Country of Origin
1	amazon	Retail	315,505	4	+52%	2	
2		Technology	309,527	4	+3%	0	
3	Google	Technology	309,000	4	+2%	-2	
4	Microsoft	Technology	251,244	4	+25%	0	
5	VISA	Payments	177,918	5	+22%	2	
6	facebook	Technology	158,968	4	-2%	0	
7	Alibaba	Retail	131,246	3	+16%	2	
8	Tencent 腾讯	Technology	130,862	4	-27%	-3	
9	McDonald's	Fast Food	130,368	4	+3%	-1	
10	AT&T	Telecom Providers	108,375	3	+2%	0	
11	verizon	Telecom Providers	94,598	4	+11%	1	
12	Mastercard	Payments	91,929	4	-30%	3	
13	IBM	Technology	86,005	4	-11%	-2	
14	Coca-Cola	Beverages	80,825	5	+1%	0	
15	Marlboro	Tobacco	71,958	3	-12%	-2	
16	SAP	Technology	57,528	3	+4%	1	
17	Disney	Entertainment	57,007	4	+6%	2	
18	ups	Logistics	54,899	5	-9%	-2	
19		Retail	53,507	3	+13%	1	
20	xfinity	Telecom Providers	48,889	3	-14%	4	
21		Apparel	47,360	4	+23%	8	
22	LV	Luxury	47,214	5	+15%	4	
23		Regional Banks	46,468	3	-15%	-5	
24		Fast Food	45,884	4	+3%	-1	
25	T	Telecom Providers	44,219	3	+7%	0	

Classement des 100 plus grosses entreprises mondiales selon l'institut « Kantar Millward Brown »

Document 6 : Amazon fait plier la ville de Seattle qui retire une taxe en faveur des sans-abri *Marius François, LeFigaro, 13 Juin 2018*

À Seattle, le géant américain a combattu une taxe votée il y a seulement un mois par la municipalité pour aider les plus démunis. L'entreprise a fait pression sur les élus en utilisant son influence économique sur la région.

(…) La présence d'Amazon bénéficie au rayonnement de la ville et à son économie. Or, quand les dirigeants ont appris la mise en place de la nouvelle taxe, initialement fixée à 500 dollars par employé, le chantier de construction d'une nouvelle tour a été suspendu. La société a suggéré également qu'elle pourrait sous-louer les 67.000 mètres carrés d'un bail de location d'un immeuble du centre-ville fraîchement signé. Le conseil municipal joue alors la carte de la négociation et annonce une taxe diminuée à 275 dollars par salarié et par an. La construction de la tour reprend.

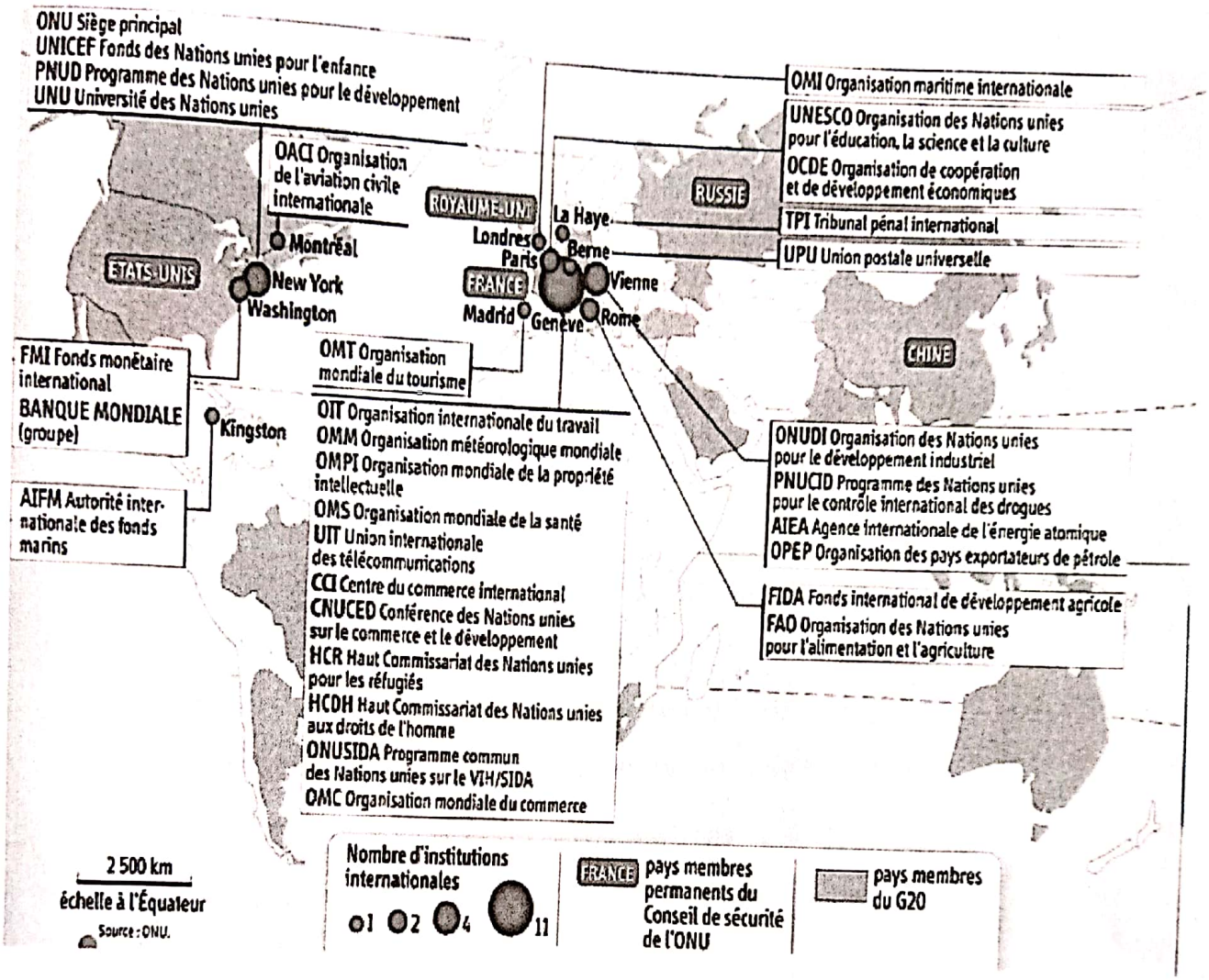
Alors que la situation semble s'apaiser, Amazon s'associe à Starbucks et quelques sociétés locales. Un groupe au nom sans équivoque voit le jour : «No Tax on Jobs» (littéralement «Pas de taxe sur les emplois»). 300.000 dollars sont mis sur la table par les entreprises pour financer une campagne de mobilisation des citoyens et une pétition. L'objectif est de déclencher un référendum pour faire abroger la loi. Bruce Harrel, le Président du conseil de Seattle, recule et explique vouloir éviter des mois de tourmente sur le budget de la ville. Une réunion spéciale a alors lieu avec seulement 24 heures de préavis. La taxe est retirée.

Document 7 : Les conséquences politiques de la crise : le retour de l'Etat *Charles Saint-Prot, Observatoire d'Etudes Géopolitiques, octobre 2008*

La première conséquence de la crise financière internationale qui s'est précipitée en septembre 2007 mais qu'il faut faire remonter à la crise des prêts à risques (subprimes) déclenchée aux Etats-Unis en 2007 et propagée vers d'autres pays en raison de l'interaction entre les économies, est la démonstration que l'idéologie libérale ne résiste pas aux risques qu'elle génère elle-même. (…) La conséquence essentielle de la crise est le retour en force de l'Etat, l'indispensable arbitre et protecteur dans les temps difficiles. Voici donc l'Etat appelé au secours et des trains entiers de nationalisation. La nécessaire régulation des marchés financiers et de l'économie marque naturellement le retour de l'l'Etat puisque seul l'Etat peut réguler ce qui a été déréglementé d'une façon bien imprudente. Or le retour de l'Etat signifie le retour aux réalités, et à la première d'entre elles sur le plan géopolitique : la nation. Plus d'Etat, plus de nation, cela veut dire moins d'utopie, moins de globalisation désordonnée et moins d'eurocratie.

(…) Telle est désormais la règle, des Etats-Unis où le secrétaire d'Etat au Trésor, Henry Paulson, a lancé un plan visant à apporter l'aide de l'Etat au secours de Wall Street, jusqu'en Allemagne où le chancelier Merkel a clairement choisi la règle du chacun pour soin et affiché son plus profond mépris à l'égard des tentatives visant à parvenir à un consensus européen pour réduire la crise. Et l'on sait bien que c'est la prise en compte du seul intérêt national qui prévaut également à Dublin, à Londres, à Moscou à Tokyo ou à Pékin. Décidément la réalité nationale aura toujours la vie plus dure que les idéologies.

Document 8 : Carte 'Les pôles de la gouvernance mondiale'



FIN

Travailler les chapitres de ce sujet

Prepa Help suit le programme d'ECS chapitre par chapitre : cours détaillé, méthodes, pièges, exercices et problèmes corrigés pas à pas, tirés des concours. L'essai gratuit donne accès aux chapitres offerts de ta filière, sans carte bancaire.

Chapitres liés à ce sujet

- La dissertation de géopolitique : analyser un sujet, problématiser, construire un plan

Ouvrir l'essai gratuit

Scanne le code ou clique sur le bouton.

prepahelp.com/#essai

Une question sur le concours ou sur ta filière : **écrire sur WhatsApp**

Les autres années et épreuves : prepahelp.com/annales/cnaem/ecs